

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS

## CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-----

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTREUIL-SUR-MER

-----

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice

29

DELIBERATION N° 2

#### OBJET

Budget Primitif 2024

-----

Le Vendredi 29 MARS 2024 à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 MARS 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Walter KAHN, Maire.

Etaient présents : Monsieur Walter KAHN, Maire ; Monsieur Laurent REQUIER, Premier Adjoint ; Madame Margarete BARBARA, Adjointe au Maire ; ~~Monsieur Didier BOMY, Adjoint au Maire ;~~ Madame Annie NEUVILLE, Adjointe au Maire ; Monsieur Stéphane ABEEL, Adjoint au Maire ; Madame Nathalie COPIN, Adjointe au Maire ; Monsieur David FLAHAUT, Adjoint au Maire ; Madame Camille DAMBRON, Conseillère Municipale ; Madame Martine DUSSAUSOY, Conseillère Municipale ; Monsieur Éric LOUVET, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean-Pierre CHAVATTE, Conseiller Municipal ; ~~Monsieur Alain HODE, Conseiller Municipal délégué ;~~ Madame Pascale GUILBERT, Conseillère Municipale ; Monsieur Didier VAMBRE, Conseiller Municipal délégué ; Madame Caroline MOREL, Conseillère Municipale ; Madame Florence DESMIDT, Conseillère Municipale déléguée ; ~~Monsieur David HERMAN, Conseiller Municipal délégué ;~~ Madame Katy LATRECH, Conseillère Municipale ; Madame Stéfany QUEVA, Conseillère Municipale déléguée ; ~~Madame Elodie PETIT, Conseillère Municipale ;~~ Monsieur Jérôme PRUVOT, Conseiller Municipal délégué ; Monsieur Michel GOLLIOT, Conseiller Municipal ; Madame Christelle DEHARBE, Conseillère Municipale ; ~~Madame Karine MICHELI, Conseillère Municipale ;~~ Monsieur Pierre-Marie GUIDEZ, Conseiller Municipal ; ~~Monsieur Bertrand CARIN, Conseiller Municipal ;~~ Monsieur Alain BERY, Conseiller Municipal et ~~Monsieur Stéphane BENOIT, Conseiller Municipal.~~

Absents excusés : 8 Conseillers municipaux rayés ci-dessus.

<u>Pouvoirs</u> :	Mr BOMY Didier	pour	Mme BARBARA Margarete
	Mr HODE Alain	pour	Mme DAMBRON Camille
	Mr HERMAN David	pour	Mr KAHN Walter
	Mme LATRECH Katy	pour	Mme NEUVILLE Annie
	Mme PETIT Elodie	pour	Mr ABEEL Stéphane
	Madame MICHELI Karine	pour	Mr GUIDEZ Pierre-Marie
	Mr CARIN Bertrand	pour	Mme DEHARBE Christelle
	Mr BENOIT Stéphane	pour	Mr BERY Alain

Monsieur PRUVOT Jérôme, Conseiller Municipal, est secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des impôts,

VU la Loi n°2023-1114 du 30 novembre 2023 de finances de fin de gestion pour 2023,

VU la Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 12 septembre 2022 décidant d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2023,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2022 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) suite à la décision de changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2023,

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2022 et du 16 octobre 2023 adoptant les durées d'amortissement suite à la décision de changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2023,

VU la circulaire préfectorale en date du 16 février 2024 relative aux informations et recommandations pour l'exercice budgétaire 2024,

VU la circulaire préfectorale en date du 22 mars 2024 relative à la fiscalité locale,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 février 2024 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2024,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets et de fixation des taxes directes locales est fixée au 15 avril,

VU la séance en date du 18 mars 2024 de la commission « Finances »,

Considérant que le Budget Primitif 2024 (Principal) a été transmis par voie dématérialisée préalablement à la réunion à chaque Conseiller Municipal, avec une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée aux citoyens afin d'en saisir les enjeux,

Monsieur le Maire reprend chapitre par chapitre le projet de budget présenté en commission « Finances »,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle, Conseillère Municipale, relative au compte 6226 « autres honoraires conseils » notamment concernant les litiges avocats, les points d'apports volontaires, la requalification du Chemin Montor, les contrats de délégation de service public,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant qu'il s'agit d'honoraires de V2R, des concessions de plage et des avocats mandatés pour les marchés publics,

VU les précisions apportées par Monsieur le Maire et Monsieur ABEEL, Adjoint au Maire, notamment pour le Chemin Montor, une solution plus simple est préconisée mais pas pour l'année en cours,

VU l'intervention de Monsieur BERY Alain, Conseiller Municipal, concernant le budget « plantations » à savoir s'il serait possible de l'augmenter,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant que celui-ci avait déjà été multiplié par trois et que le budget prévisionnel de l'année dernière n'avait pas été utilisé entièrement,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative au compte « 615231 » entretien réparation voiries,

VU la précision apportée par Monsieur le Maire indiquant un report de l'année 2023 plus les prévisions pour l'année 2024,

VU la prise de parole de Monsieur ABEEL Stéphane, Adjoint au Maire, indiquant que les travaux avaient pris beaucoup de retard du aux intempéries et que ces travaux concernent les Rendy, la rue des Bas Près, la rue des Wassines,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative au compte 615232 « Réseaux »,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant qu'il s'agit des candélabres de l'Allée des Aubépines, de l'avenue du Château d'Eau, du Chemin Montor et du Complexe Sportif,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative au compte 65315 « formation des élus » précisant que cette année, aucune formation n'a été effectuée,

VU la réponse de Monsieur le Maire indiquant que les demandes de formations doivent être faites par les élus,

VI la prise de parole de Monsieur PRUVOT Jérôme, Conseiller Municipal, indiquant qu'aucune formation n'était programmée dans le secteur et que le plus proche était Arras,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative au compte 65748 « autres personnes de droit privé » concernant l'attribution des subventions, tenant à préciser qu'elle a voté contre le montant attribué à l'AS CUCQ Culturisme estimant que la somme de 2 000 € n'était pas assez élevée et qu'elle était pour le versement d'une subvention 2 500 €, le dossier étant complet et bien élaboré,

VU l'intervention de Monsieur BERY Alain, concernant l'Institut de Recherche contre le Cancer à qui aucune subvention n'a été versée,

VU la réponse apportée par Monsieur le Maire précisant que la demande de subvention doit émaner de l'association elle-même et que l'on peut éventuellement se rapprocher de l'IRC afin de leur procurer le dossier,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative aux recettes de fonctionnement et notamment les comptes 7022 « coupe de bois »,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant que les coupes de bois étaient réservées aux employés communaux,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle relative au compte 70323 « redevance d'occupation du domaine public communal », constatant que celle-ci avait baissé,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant qu'il s'agit là de la redevance des terrasses et que le chiffre est estimatif,

VU la prise de parole de Monsieur ABEEL Stéphane indiquant qu'il s'agit aussi d'installations de chantiers sur le domaine public,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle et Monsieur GUIDEZ Pierre-Marie, relative aux dépenses d'investissement et notamment les comptes 2128 « autres aménagements,

VU le détail exposé par Monsieur le Maire,

VU la prise de parole de Monsieur BERY Alain concernant la mise en place de massifs drainants Cours des Champs Elysées, sous réserve des crédits alloués par la CA2BM,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant que la CA2BM participera à cette mise en place,

VU l'intervention de Monsieur ABEEL Stéphane précisant qu'une convention de mandat a été signée avec la CA2BM détentrice de la compétence « eaux pluviales » répartissant la part de chacun,

VU la prise de parole de Monsieur BERY Alain s'interrogeant sur le devenir de ces massifs en cas de non attribution de crédits,

VU la prise de parole de Monsieur le Maire indiquant que la formule « sous réserve » est une formule de principe et que la CA2BM a donné son accord,

VU l'intervention de Monsieur ABEEL précisant qu'il s'agit d'une participation et non d'une subvention et que la commune financera le reste des travaux,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle s'inquiétant du montant attribué à la réfection des parapets estimant celui-ci insuffisant,

VU la prise de parole de Monsieur le Maire précisant que les parapets sont tombés suite à une action humaine et qu'ils n'auraient jamais dû tomber,

VU l'intervention de Monsieur ABEEL précisant que tous les parapets seront analysés permettant ainsi de mettre en place un protocole de remise en état,

VU la prise de parole de Madame DEHARBE Christelle demandant si les travaux seront réalisés en 2024,

VU la réponse de Monsieur le Maire indiquant que la sécurité est primordiale et que les travaux seront réalisés dès que possible,

VU l'intervention de Monsieur BERY Alain demandant quelles plantations allaient être réalisées et à quel endroit,

VU la réponse de Monsieur le Maire précisant qu'elles seront réalisées au niveau de la pointe du boulevard Labrasse,

VU l'intervention de Madame DEHARBE Christelle concernant le compte 2188 « autres immobilisations corporelles constatant qu'il a été réalisé 172 361 € de dépenses en 2023 et que le BP 2024 prévoit 341 430 €,

VU le détail exposé par Monsieur le Maire,

Après discussion et débat préalable permettant de constater l'assentiment sur le budget de la totalité ou de la majorité des conseillers présents, le budget principal est adopté par chapitres,

Le budget est équilibré en recettes et en dépenses à 7 823 629,07 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 2 450 960,43 € pour la section d'investissement.

<b>BUDGET PRIMITIF 2024 (PRINCIPAL)</b>				
<b>VOTE PAR CHAPITRES</b>				
CHAPITRES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	RESULTATS
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<u>DEPENSES</u>				
011	29	0	0	Adopté
012	29	0	0	Adopté
65	27	0	2 (Mr FLAHAUT + pouvoir Mr BOMY)	Adopté
66	29	0	0	Adopté
67	29	0	0	Adopté
042	29	0	0	Adopté
<u>RECETTES</u>				
013	29	0	0	Adopté
70	29	0	0	Adopté
73	29	0	0	Adopté
731	29	0	0	Adopté
74	29	0	0	Adopté
75	29	0	0	Adopté
77	29	0	0	Adopté
042	29	0	0	Adopté
002	29	0	0	Adopté
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<u>DEPENSES</u>				
20	29	0	0	Adopté
204	29	0	0	Adopté
21	25	4 (Mme DEHARBE + pouvoir Mr CARIN et Mr GUIDEZ + pouvoir Mme MICHELI)	0	Adopté
16	29	0	0	Adopté
040	29	0	0	Adopté
<u>RECETTES</u>				
16	29	0	0	Adopté
10/1068	29	0	0	Adopté
13	29	0	0	Adopté
165	29	0	0	Adopté
040	29	0	0	Adopté
001	29	0	0	Adopté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20240329-deliberation2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Publication : 29/03/2024

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.



LE MAIRE,  
Signé : Walter KAHN  
Pour copie conforme  
LE MAIRE  
Walter KAHN

